



L'entretien du logement

Le contrat multiservices :
du prestataire au locataire !

Le contrat multiservices* permet d'assurer les réparations ponctuelles, ainsi que l'entretien courant des principaux équipements du logement (électricité, plomberie, menuiserie, serrurerie...) par un prestataire unique agréé par Orvitis, dans le cadre d'un contrat.

* Contrat conclu avec Unicia, applicable à compter du 1^{er} mai 2021, pour les logements situés à Dijon, Chenôve, Longvic et Talant.



Orvitis
en Côte-d'Or

ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DU LOGEMENT

qui fait quoi ?

N.B.: les réparations liées à des dégradations ou des négligences ne sont pas prises en compte dans le contrat multiservices.

Prestataire du contrat multiservices

À contacter directement !

Locataire

Réparation et entretien



La cuisine et l'entrée

1 Équipements électriques :

- remplacement des interrupteurs,
- prises de courant, fusibles et coupe-circuit,
- réparation des baguettes et gaines de protection.

2 Entretien courant et graissage des serrures et verrous de sécurité.

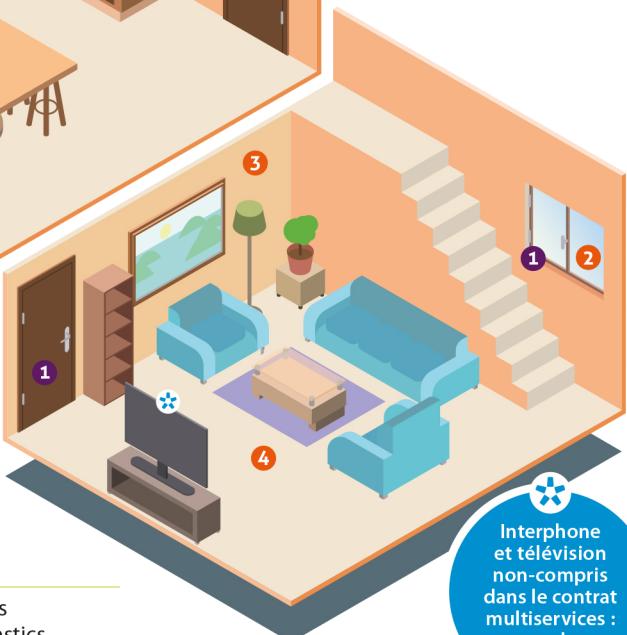
3 Nettoyage des bouches de ventilation lors de la visite d'entretien ou de l'état des lieux.

4 Robinetterie.

Les pièces à vivre

1 Portes et fenêtres :

- graissage des gonds, paumelles et charnières,
- menues réparations et remplacement dans le cadre d'une usure normale des boutons et poignées de portes, des gonds, crémones et espagnolettes.



2 Remplacement des vitres cassées ou détériorées. Réfection des mastics.

3 Entretien régulier des peintures et papiers peints. Rebouchage des trous. Remplacement des moulures.

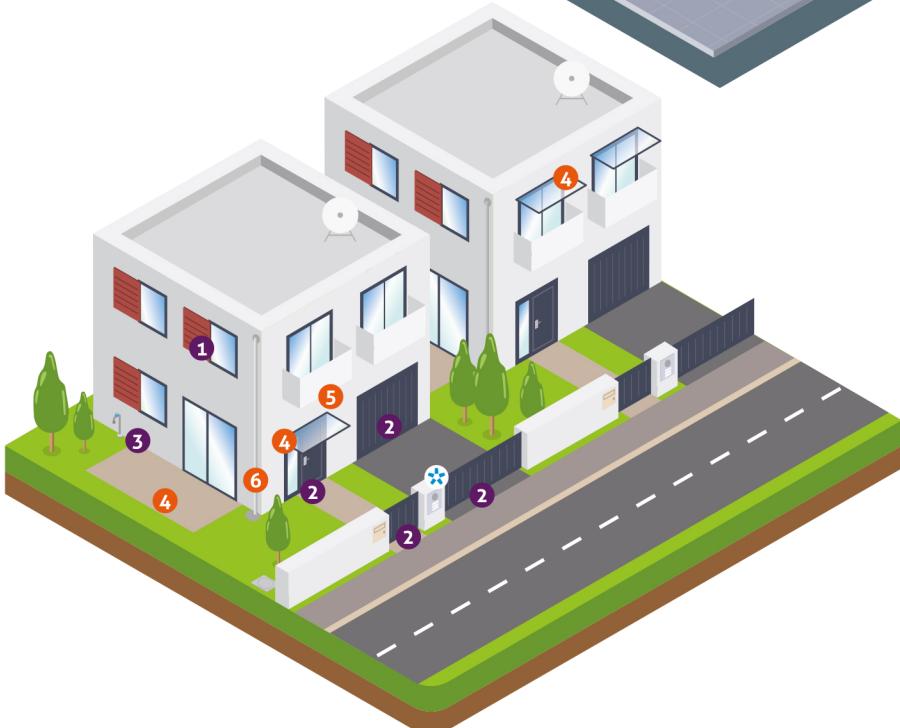
4 Sols :

- shampooing ou nettoyage régulier des moquettes et pose de raccords,
- cirage régulier des parquets et remplacement de quelques lames.

Interphone et télévision non-compris dans le contrat multiservices : appelez Orvitis

La salle de bains et les WC

- 1 Appareils sanitaires :
 - remplacement des tuyaux flexibles de douche,
 - entretien des joints de silicone autour du lavabo, de la baignoire ou remplacement,
 - nettoyage des dépôts calcaires.
 - 2 Robinetterie.
 - 3 Chauffe-eau électrique.
 - 4 Mécanisme de chasse d'eau.
 - 5 Remplacement de quelques éléments déteriorés carrelage, pose de raccords.



Les extérieurs et le jardin

- 1** Nettoyage et graissage stores ou volets.
Remplacement de cordes, poulies ou de quelques lames.
 - 2** Entretien des portes de garage.
 - 3** Robinets extérieurs.
 - 4** Enlèvement de la mousse et des autres végétaux des auvents, terrasses et marquises.
 - 5** Débouchage de l'évacuation du balcon.
 - 6** Nettoyage, dégorgement des conduits des descentes d'eaux pluviales, chéneaux et gouttières.

Contrat multiservices Memento



LES PRESTATIONS PRÉVUES

Les réparations de désordres constatés ou les dépannages, autant de fois que nécessaire.

LES ÉQUIPEMENTS COMPRIS

Électricité, plomberie, robinetterie, menuiserie, serrurerie, quincaillerie, systèmes aération.

COÛT DU CONTRAT

Le montant* du contrat multiservices est inclus dans les charges locatives sur l'avis de paiement mensuel et apparaît à la ligne « Contrat multiservices ».

Contacter le prestataire multiservices à compter du 1^{er} mai 2021

Unicia

Tél.: 03 85 46 83 85 (coût d'un appel local)

Du lundi au vendredi : 8h – 18h

En dehors de ces horaires et en cas d'urgence uniquement : **0 810 021 000** Service 0,06 € / mn
+ prix appel

Locataires des communes de Dijon,
Chenôve, Longvic et Talant.

* Au 1^{er} mai 2021, le montant mensuel est de 8,52 € HT.

Orvitis
en Côte-d'Or

Office Public de l'Habitat
de la Côte-d'Or
17, boulevard Voltaire
BP 90104
21001 DIJON Cedex
WWW.orvitis.fr

Agence Urbaine

6 bis rue de la Fontaine du Mail - Chenôve
Accueil du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30